

CAP HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC



Modalités de l'épreuve

L'épreuve d'HGEMC vise à apprécier les compétences et connaissances du candidat qui doit proposer une analyse de document(s). Elle se déroule à l'oral, soit dans le cadre d'un **CCF**, soit dans le cadre d'une **épreuve ponctuelle** ; ces modalités dépendent du statut du candidat.

CCF

2 PARTIES

HIST-GEO

EMC

ÉPREUVE PONCTUELLE

1 PARTIE



SUPPORT

Partie Histoire-géographie

1 document choisi par l'élève parmi 2 ou 3 documents préalablement préparés

Partie EMC

1 document choisi par l'élève parmi 2 documents préalablement préparés

1 document tiré au sort parmi huit documents choisis par le candidat (soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC)



15 minutes maximum
pour les 2 parties

15 minutes
dont 5 minutes de préparation



DÉROULÉ
DE
L'ÉPREUVE

Partie Histoire-géographie

présentation du document, lien avec les programmes (repères, notions clefs, connaissances)

critique du document (intérêt, limites)

Partie EMC

« argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme »

Explicitation « des valeurs de la République en jeu dans le document »

Liens avec les programmes d'histoire-géographie

-Si le document interroge *l'histoire-géographie* :

présentation du document, lien avec les programmes (repères, notions clefs, connaissances)

critique du document (intérêt, limites)

-Si le document interroge *l'EMC*

« argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme »

Explicitation « des valeurs de la République en jeu dans le document »

Liens possibles avec les programmes d'histoire-géographie



L'examineur peut poser des questions et amener le candidat « à préciser son propos si nécessaire ».



BO n°35 du 26 septembre 2019

https://cache.media.education.gouv.fr/file/35/35/2/ensel757_annexel_11783_52.pdf